

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



Cœur du Var, LEADER SUR LE TRI !

CŒUR DU VAR EST LEADER EN MATIÈRE DE TRI SUR LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ! DE TRÈS BONS RÉSULTATS, CONTINUONS DANS CETTE VOIE !

En 2018, **4067 tonnes de produits recyclables** ont été collectées sur le territoire de Cœur du Var, soit **93 kg/habitant/an**. Ce qui représente une progression de 12% entre 2017 et 2018 et de 75% entre 2010 et 2018 ! Une belle performance pour le territoire de Cœur du Var, rendue possible grâce aux efforts de tous, familles, écoles, commerçants et entreprises...

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

2934 tonnes d'emballages et de papiers ont été collectées en 2016, soit **67,5 kg/habitant/an**, plaçant la Communauté de communes largement en tête au-dessus du

Var (38 kg/habitant/an), de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (34 kg/habitant/an), mais aussi de la France (47 kg/habitant/an).

Trié sur le centre du Muy, ce « flux » reste toujours **en progression** en 2018 (+12,59% par rapport à 2017), notamment grâce à la mise en place depuis 2014 de l'**extension des nouvelles consignes de tri** et de la **collecte bi-flux** (papiers/emballages dans la poubelle jaune), facilitant le geste de tri.

> RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
se trient !



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°14 | NOV. 2019 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : PURE IMPRESSION | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

14

Cœur du Var, LEADER SUR LE TRI ! (SUITE)



LE VERRE

En 2018, **1132 tonnes de verre** ont été collectées, soit **26,1 kg/habitant/an**, ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à 2017. De même que pour les emballages et les papiers, ces 1132 tonnes ont transité par le centre de tri du Muy, avant d'être expédiées vers les centres de traitement et les verriers.

Sur l'ensemble du territoire, le flux « verre » progresse légèrement, notamment avec le **déploiement de nouvelles colonnes d'apport volontaire**. Cependant, la performance reste en-dessous de celle enregistrée au niveau national (35 kg/habitant/an), mais reste supérieure à celle de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur qui plafonne à 21 kg/habitant/an.

Triez le verre pour battre le cancer !

Depuis juin 2017, Cœur du Var s'engage à reverser à la Ligue contre le cancer 1€ pour chaque tonne de verre collectée. L'enjeu de ce partena-

riat est d'encourager les usagers à participer davantage au tri du verre, tout en faisant une bonne action. Une manière simple de conjuguer solidarité et éco-citoyenneté... En 2018, **1074,07 €** ont ainsi pu être reversés à l'association...

> RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



LE VERRE
SE RECYCLE À
l'infini !

LES ORDURES MÉNAGÈRES

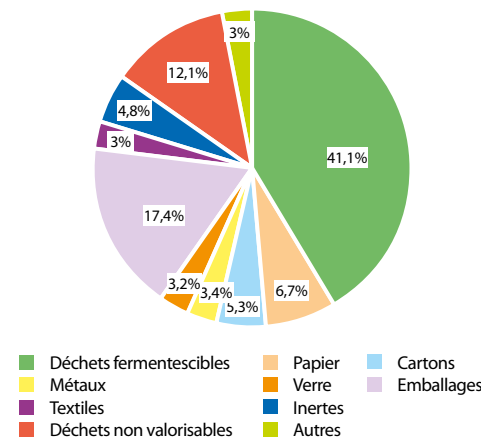
En 2018, **12 077 tonnes de déchets ont été enfouies** pour le territoire de Cœur du Var, soit **278 kg/habitant/an**. Ces chiffres se rapprochent de la moyenne française (263 kg/habitant/an, mais reste très en-dessous de celle enregistrée dans la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur avec ses 392 kg/habitants/an.

Ainsi, depuis 2010, toutes les actions de pré-

vention et de réduction des déchets mises en place sur tout le territoire par la Communauté de communes, ont permis de **détourner 30 500 tonnes de l'enfouissement**, ce qui représente **3,3 millions de coût évité !**

De quoi sont composées nos poubelles ?

Afin de connaître la composition moyenne des poubelles sur notre territoire, le SIVED NG a réalisé en 2019 des **études de caractérisations sur les ordures ménagères**. Les résultats montrent qu'une grande partie des déchets recyclables ou compostables est mélangée avec les ordures ménagères non valorisables, qui ne représentent que 15% du total de la poubelle. Ainsi, beaucoup de déchets qui pourraient être recyclés, soit **85% de la poubelle, ne sont pas valorisés :**



Même si les chiffres sont plutôt encourageants pour Cœur du Var, il est donc encore possible de poursuivre nos efforts en matière de tri. Plusieurs solutions existent :

- **trier les emballages et les papiers**
- **pratiquer le compostage** (individuel ou collectif)
- **se rendre en déchèterie**
- **consommer de manière responsable**, en limitant les produits sur-emballés et jetables, en évitant le gaspillage alimentaire, etc.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ?

À l'heure actuelle, les déchets du territoire sont exportés à Septèmes-les-Vallons, dans les Bouches-du-Rhône et à Valensole, dans les Alpes-de-Haute Provence.

Malheureusement, nous devons peut-être faire face dans les années à venir à une augmentation du coût de traitement des déchets, liée notamment à une augmentation des taxes, comme la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), à l'export des déchets et aussi au durcissement de la réglementation. **Un seul mot d'ordre : trier !**

Si vous avez des questions ou besoin de conseils sur le tri, le compostage, etc., le Pôle préservation de l'environnement se tient à votre disposition au 04 94 39 44 90.



Comment recycler MES VÊTEMENTS ?

**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE DE VOS VIEUX
TEXTILES, LINGES OU CHAUSSURES ? OFFREZ-LEUR
UNE DEUXIÈME VIE ! TOUS LES TEXTILES,
MÊME USAGÉS SE RECYCLENT !**

Quelles sont les actions de Cœur du Var pour valoriser les textiles ?

Afin de contribuer à la réduction des déchets, la Communauté de communes met régulièrement en place de **nouveaux Points d'Apports Volontaires (PAV)**, en partenariat avec les organismes **Eco TLC** et **Le Relais 13**.

Ainsi, grâce à ces PAV, ce sont **152,74 tonnes** de Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) qui ont été récoltées sur le territoire de Cœur du Var en 2017, soit **3,48 kg/habitant/an**. Ces résultats sont en **nette augmentation** par rapport à 2016, où l'on comptait 137,62 tonnes de TLC récoltées, soit 3,15 kg/habitant/an. Des chiffres très prometteurs qui encouragent à continuer dans cette voie !

Où déposer mes vêtements ?

Pour trouver le PAV le plus proche, rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr, rubrique « Je dépose » et renseignez votre code postal ou votre commune.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.letriacoeur.fr et cliquer sur le nom de votre commune via la carte interactive.

Est-il possible de déposer tous les textiles, même s'ils sont usés ou déchirés ?

Absolument ! Qu'ils soient juste démodés ou bien troués, **tous** vos textiles, linges de maison et chaussures peuvent être réutilisés ou recyclés !

Y a-t-il des consignes spécifiques à respecter ?

Oui. Les TLC doivent être déposés en Point d'Apport Volontaire **propres et secs**. En effet, les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides, risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur **valorisation** impossible. Les chaussures s'attachent par paire. Le tout doit être placé dans un **sac bien fermé**.

Que deviennent les TLC ?

Environ 60% des TLC repartent directement dans le circuit : les articles en bon état sont vendus au profit d'une action sociale ou approvisionnent les associations partenaires de la collecte pour servir aux plus démunis. Quant aux articles usés, ils sont recyclés, afin d'être transformés en de nouveaux vêtements ou en d'autres produits, tels que de l'isolant, du rembourrage de coussin, des chiffons, etc.

Pour plus d'informations, contacter le Pôle préservation de l'environnement au 04 94 39 44 90